



Bâle, le 15 novembre 2018

Communiqué aux médias

Le Grand Prix Bio Suisse 2018 va à la famille Böhler

Bio Suisse a attribué son Grand Prix de cette année à la famille Böhler, qui cultive du seigle vivace forestier à Mellikon AG. Cette céréale très ancienne comporte de grands avantages pour le sol, les animaux et l'homme. Le Grand Prix Bio Suisse, qui distingue des projets novateurs et durables du secteur biologique suisse, est doté de 10'000 francs.

Le seigle vivace forestier, un ancêtre du seigle actuel, peut être cultivé comme une plante vivace et comporte de grands avantages pour le sol (structure, êtres vivants du sol), les animaux (fourrages et litières) et l'homme (alimentation). «Le seigle vivace forestier est une bonne plante pour l'agriculture biologique durable, et elle ouvre de nouvelles perspectives pour harmoniser les grandes cultures avec les élevages de bovins», selon l'avis du jury. «Cette culture est novatrice et unique en son genre en Suisse.» La famille Böhler cultive en effet 4,5 hectares de seigle vivace forestier sur son domaine Bio Bourgeon à Mellikon AG. Informations supplémentaires: <http://bioboehler.ch/produkte/waldstaudenroggen.php>

Le potentiel d'innovation du secteur bio

Cette année, pas moins de 20 projets ont été déposés. Trois projets concernaient la technique de production, quinze la transformation et la commercialisation des produits, et deux le machinisme agricole. On trouve au 2ème rang le projet «Truffes bio» de Valentin Arnold de Hüswil LU – culture et commercialisation de plusieurs sortes de truffes pour le marché suisse ainsi que développement de produits transformés contenant des truffes. Et la 3ème marche du podium est occupée par le projet «Lapins dans l'Herbe» d'Albert Fässler d'Untereggen SG et de KAG Freiland pour le développement d'un système d'élevage en plein air pour l'engraissement des lapins.

Comme le montre l'exemple des lauréats de chaque année, le Grand Prix Bio Suisse permet d'attirer l'attention sur le potentiel d'innovation du secteur bio et de le porter à la connaissance du grand public. Le jury tient compte des critères suivants: force d'innovation, importance pour la production bio, utilité régionale, écologique et sociétale, chances d'avenir et potentiel RP. Le jury était composé de Fritz Schneider, consultant pour les systèmes durables de production animale, de Prisca Birrer-Heimo, présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs, de Clemens Rüttimann, directeur de Biotta, de Daniel Salzmann, rédacteur en chef adjoint du Schweizer Bauer ainsi que d'Urs Guyer, responsable de Bio Suisse pour la formation, la recherche et l'innovation.

Contact pour les médias

Lukas Inderfurth, Responsable de la communication de Bio Suisse,
061 204 66 25, lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faîtière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6'423 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 923 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch

Vereinigung Schweizer Biolandbau-Organisationen
Association suisse des organisations d'agriculture biologique
Associazione svizzera delle organizzazioni per l'agricoltura biologica
Unión svizra da las organizaziuns d'agricoltura biologica

Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34 · CH-4052 Basel
Tel. 061 204 66 66
www.bio-suisse.ch · bio@bio-suisse.ch